

« AARUTHI ALIMENTATION »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 000 €

Siège social:

26, rue de Montmorency 95410 GROSLAY

931 482 483 RCS PONTOISE

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un octobre les actionnaires, se sont réunis au 26, rue de Montmorency 95410 GROSLAY sur convocation du conseil d'administration en date 15/10/2024

L'assemblée est présidée par Monsieur NAGARASA Mayooran en sa qualité de Présidente de la société.

Le président constate que tous les membres sont présent. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Transfert du siège sociale

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée extraordinaire des actionnaires décide de transférer (ou de ratifier le transfert, s'il a lieu dans le même département ou dans un département limitrophe), à compter de ce jour, le siège social au 57 Rue du Général Leclerc 95410 GROSLAY.

Deuxième résolution

Comme conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante article 4 des statuts : Article 4 Siège social. Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit : « 57 Rue du Général Leclerc 95410 GROSLAY. »

Le reste de l'article demeure sans changement.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président de la société

Fait à Grosly,
Le 31/10/2024

NAGARASA Mayooran